N° I

Versailles le 19. avril 1788.

Il règne à l'hotel des invalides, Monsieur, une mortalité plus marquée que d'ordinaire. On en a recherché la cause soit dans la qualité des objets de consommation, soit dans l'état des ustenciles qui servent à leur préparation, le tout s'est trouvé en bon état; mais ces précautions même, loin d'indiquer la source du mal n'ont servi qu'à jetter du trouble dans l'esprit des consommateurs.

Il me semble assés simple de penser que le renouvellement de la saison, les suites d'un hiver très humide, et surtout le passage, sans doute trop prompt, de l'usage des puits de l'hotel à l'usage de l'eau de la Seine, fournie par la pompe à feu, pourroient être considerés comme les veritables causes d'une plus grande mortalité: en conséquence le vrai moyen me paroitroit, tant pour parer au mal, que pour calmer les esprits, de nommer deux commissaires de la société royale, qui se rendroient dans les infirmeries de l'hotel, pour y rechercher les causes de la mortalité actuelle et proposer les moyens curatifs qu'ils croiroient plus efficaces: Je vous prie, Monsieur, de vouloir

M. de Lassone

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

bien vous occuper du choix de ces commissaires et de leur faire donner les instructions nécessaires pour la mission qu'ils auront à remplir. J'aurai soin de les faire annoncer aussitot que vous aurez pris celui de me les faire connoître.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement Monsieur, votre très humble et très obeissant serviteur.

Le M. de Mianne